
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Straatman.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Straatman, professeur de langues, à Bruxelles, est né le 2 mars 1799, à Alphen (Pays-Bas). L'une des autorités consultées faisant remarquer que le pétitionnaire a habité la Belgique à différentes reprises depuis l'année 1826, mais qu'il n'a pu subministrer la preuve qu'il y ait constamment séjourné depuis 1837, comme il le prétend, estime que, puisque une des conditions exigées par la loi manque, il n'y a pas lieu de prendre la demande en considération.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

HENOT.
